Image not found or type unknown

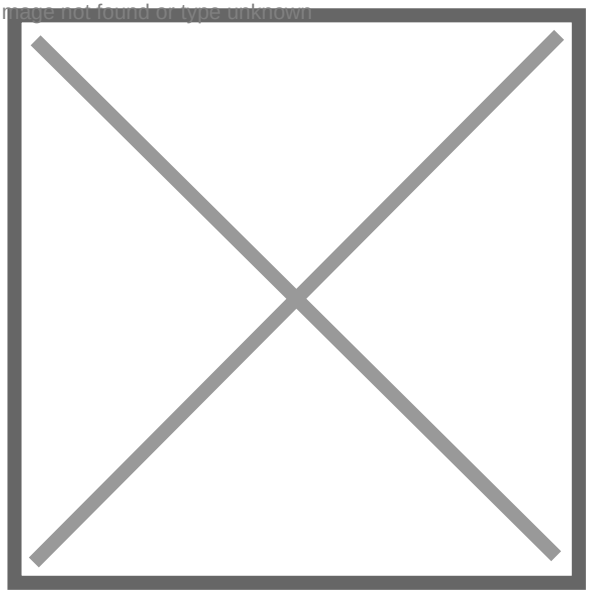

Durée d'une procédure de sauvegarde

Par **MarcelT38**, le **02/09/2014** à **16:36**

Bonjour,rnrnIl y a un an, la personne a qui j'ai cédé mon entreprise m'a accusé d'escroquerie dans la cession de cette dernière, car peu de temps après la cession, l'entreprise a connu de grosses difficultés financières.rnAu printemps dernier, le tribunal du comemrce l'a débouté de toutes les accusations, et il a été condamné à me rembourser mes frais d'avocat.rnrnOr, depuis maintenant presque 2 ans, il a fait mettre l'entreprise sous Procédure de Sauvegarde, celle-ci ayant été, semble-t-il, renouvelée encore.rnrnJe ne connais pas bien le fonctionnement de cette procédure, mais je crains qu'il ne reste volontairement sous cette "couverture" pour pouvoir justifier des difficultés de l'entreprise.rnrnCombien de temps peut durer une procédure de sauvegarde ?rnQui décide de sa fin ou de sa prolongation ?rnrnCar étant sous procédure de sauvegarde, mon avocat me dit qu'on aura sans doute du mal à obtenir le payement des frais d'avocat comme écris dans le jugement rendu par le TDC.rnrnSi quelqu'un peut m'en dire plus sur les procédures de sauvegarde, je suis preneur.rnrnMerci d'avance

Copyright © 2026 Experatoo.com - Tous droits réservés